

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
S.I.V.S BRETX – MENVILLE - SAINT PAUL SUR SAVE**

L'an deux mille vingt et six le 26 janvier, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion du SIVS à l'école Jean de la Fontaine 31530 Bretx, sous la présidence de Mme Michelle BOURGES.

Date de convocation : le 21 janvier 2026.

Délégués présents : Mme Michelle BOURGES (titulaire), Mme Emmanuelle BORNAREL (titulaire), M. Yoann PERES (titulaire), M. Claude MALLET (titulaire), Mme Emilie COLOMES (titulaire), Mme Nicole VIGUERIE (titulaire).

Maires excusés : Mme Marie-Luce FOURCADE, maire de la commune de Menville
M. Jean-Luc SILLIEN, maire de la commune de St Paul
M. Jean-Claude ESPIE, maire de la commune de Bretx

Agent SIVS : Mme Céline MENQUET, DGS

Secrétaire de séance : Mme Emilie COLOMES

ORDRE DU JOUR :

Fonctionnement général :

- **Compte rendu du conseil syndical du 1^{ER} Décembre 2025 et la liste des délibérations**
- **Présentation des décisions prises sur la période du 03/11/2025 au 26/01/2026.**
- **Renouvellement CTG**

Ressources humaines :

Programme Investissement : Menville

- **Matériel de restauration**

Programme Investissement : St Paul

- **Choix du prestataire : diagnostic amiante**

Finances :

- **Crédit d'investissement 2026.**
- **Présentation Compte Administratif 2025.**
- **1^{ère} ébauche budget 2026.**

Questions diverses :

- **Compte rendu réunion CS du SMAFB du 10.12.2025**
- **Demande concernant l'organisation de la Fête des ALAE'S**
- **Questions diverses**
- **Prochain Conseil Syndical.**

Début conseil : 18H35

FONCTIONNEMENT GENERAL

- **Procès-verbal du Conseil Syndical du 1^{er} décembre 2025 avec la liste des délibérations**
Mme la Présidente fait lecture à l'assemblée du compte rendu du Conseil Syndical du 1^{er} décembre 2025 et de la liste des délibérations prises.
Mme Nicole VIGUERIE ne prend pas part au vote, n'étant pas présente lors de ce conseil.
Votants : 5
Exprimés : 5
Oui : 5
Compte rendu voté à l'unanimité et signatures
- **Présentation des décisions prises entre le 3 novembre 2025 et le 26 janvier 2026 :**

Suite à la délégation de signature donnée de la part du Conseil Syndical du 22 avril 2024 à Madame la Présidente.

Mme la Présidente fait lecture des différentes décisions prises depuis le 03 novembre et en explique les raisons.

- Aucune observation n'est faite.

-

- **Renouvellement CTG**

Plans d'actions de la CTG 2026-2030

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE POUR LA PERIODE 2026-2030

Au 10 juillet 2025 a démarré, dans les Hauts Tolosans, la démarche de renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette démarche, co-pilotée par la CAF de la Haute-Garonne et la CCHT, doit s'appuyer sur un diagnostic partagé du territoire (diagnostic élaboré à partir d'un portrait de territoire réalisé à travers le recueil des avis des habitants sur les services du territoire et des données socio-démographiques) en vue de définir les priorités et les moyens à mettre en œuvre dans un plan d'action adapté pour les années à venir et coconstruit avec les communes.

Ce projet commun est destiné à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées sur notre territoire en direction des familles dans les domaines de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap et animation de la vie sociale.

Rappel des différentes étapes :

Considérant que cette élaboration s'effectue avec la participation des élus et services, des partenaires des communes et de la CCHT,

Considérant les documents annexés (enjeux et fiches action),

Un premier comité de pilotage de lancement de la démarche, représentant les membres du bureau de la CCHT s'est tenu le 26 août 2025.

Ensuite, des premiers ateliers en septembre ont été réalisés par bassins de vie : 3 enjeux stratégiques ont été identifiés en matière de services existants sur notre territoire dans les domaines mentionnés ci-dessus.

Le 19 septembre dernier, a été proposé 1 séminaire partenariat visant à décliner de manière opérationnelle ces enjeux pour permettre aux familles, de trouver les réponses adaptées à leurs besoins sur le territoire.

Le 10 octobre, s'est tenu un second comité de pilotage visant à valider le diagnostic et définir les ambitions pour le plan d'action.

Le 16 octobre dernier, réunis autour d'un second séminaire, les services et les partenaires ont identifié des actions à partir des objectifs stratégiques.

A la suite de ces derniers ateliers, le Cabinet KPMG, la CAF, le Conseil Départemental, la MSA, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et la CCHT ont proposé de reprendre ces 6 objectifs opérationnels et les traduire en 14 fiches action. Le plan d'action a été validé par le comité de pilotage composé des 29 membres, le 26 novembre 2025.

Où cet exposé, et après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Syndical décident à l'unanimité :

- De prendre note du plan d'action de l'élaboration de la Convention Territoire Globale ;
- D'autoriser le Président à signer la Convention de Territoire Globale et tout document y afférent.

Commentaires :

Mme la Présidente rappelle que les trois maires via la CCHT et la Présidente du SIVS sont signataires de la CTG.

M. PERES indique que le travail sur la CTG a été bien fait car prise en compte de tous les acteurs du territoire et très opérationnelle ; la CAF devient partenaire majeur.

Madame la Présidente indique que le point important pour le SIVS est l'embauche du poste à mi-temps du coordonnateur.

Madame la Présidente demande à procéder au vote afin de valider la prise en compte du plan d'action de l'élaboration de la CTG 2026-2030 et d'autoriser la présidente à signer cette CTG et tout document y afférent.

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6

Vote à l'unanimité

Délibération 2026-01-01 : renouvellement de la convention territoriale globale pour la période 2026-2030

RESSOURCES HUMAINES

Pour information, l'animatrice qui était en congé maternité depuis septembre 2025 vient de démissionner. Son poste avait été pourvu dès la rentrée des classes, pas de modification.

PROGRAMME INVESTISSEMENT : MENVILLE

Reprise des réunions le jeudi 29 janvier

Avancée des travaux, le Gros œuvre ne sera livré qu'en fin janvier d'où le retard du mois de janvier.

Demande faite à BAST pour la mise à jour du planning, concernant en particulier la partie restauration.

La partie restauration devait être finie initialement pour les vacances de février, devra être impérativement terminée aux vacances d'avril.

Présentation de l'état des réalisés, et du financement du projet global.

Plan de financement remis à jour avec les réponses des subventions.

Matériel de restauration.

Il convient de prévoir le matériel de restauration pour l'équipement du nouvel espace, au vu des délais de commande.

Ci-joint le comparatif des trois devis reçus.

Commentaires :

Madame la Présidente propose de bloquer en 1^{er} l'espace plonge pour une livraison pour les vacances de Printemps, d'attendre la construction définitive des murs pour commander les meubles hauts et bas.

Madame la Présidente précise que les plans ont été présentés à la personne chargée de la restauration afin d'avoir ses retours.

Le Conseil Syndical approuve le devis de la société BICHARD pour l'espace plonge.

Madame la Présidente demande à procéder au vote

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6

Vote à l'unanimité du devis de la société BICHARD : espace plonge

Délibération 2026-01-02 : Choix entreprise BICHARD / espace plonge

PROGRAMME INVESTISSEMENT : SAINT PAUL

Compte rendu des réunions sur place des mercredis 7 et 20 janvier

Rétroplanning : début des travaux pendant les vacances de février

Présentation de l'état des réalisés, et du projet global.

Devis signé pour la suppression impact verrière avec la toile/ devis casquettes en attente.

Choix du prestataire : diagnostic amiante.

Lors des demandes de la 1^{ère} réunion, le SPS a demandé des diagnostic AMIANTE à réaliser.

Devis reçus :

SOCOBOIS : 780 € TTC + 20 échantillons à 50 € TTC = 1 730 € TTC

SOCOTEC : 630 € HT + 20 échantillons à 38 € HT = 1 390 € HT soit 1 668 € TTC
QUALICONSULT : 1 500 € HT + 20 échantillons à 30 € HT = 2 100 € HT soit 2 520 € TTC

Madame la Présidente demande à procéder au vote :

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6

Vote à l'unanimité pour l'entreprise SOCOTEC

Délibération 2026-01-03 : Choix entreprise SOCOTEC : diagnostic amiante site St Paul

FINANCES

Crédit d'investissement 2026

Vu la délibération n° 2025-11-05,

Vu le retour du contrôle de légalité concernant cette dernière indiquant que le calcul est erroné du fait d'avoir intégré les Restes à Réaliser d'un montant de 4 740€, il convient d'annuler et remplacer cette dernière.

Madame la Présidente rappelle les dispositions extraites de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et s'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Elle est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur l'autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant de l'affectation des crédits.

Madame la Présidente propose :

Montant budgétisé, dépenses d'investissement d'équipement 2025 (hors chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées (39 000€) et restes à réaliser (4 740€)) : 1 447 324.96€

Conformément aux textes applicables, Madame la Présidente propose de faire application de cet article à hauteur de : 1 447 324.96 € X 25 % soit un maximum de **361 831.24 €**

Les dépenses à retenir sont celle des chapitres 20, 21 et 23 à hauteur de **361 455.50 €** qui sont réparties de la façon suivante :

- 203 Frais d'études :	43 016.50 €
- 2183 Matériel informatique	646.00 €
- 2184 Matériel de bureau et mobilier	34 048.00 €
- 2188 Autres immobilisations	4 151.00 €
- 231 Immobilisations en cours	279 594.00 €

Madame la Présidente demande à procéder au vote :

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6

Vote à l'unanimité

Délibération 2026-01-04 : Crédit d'investissement budget 2026

Présentation Compte financier Unique 2025 (remplace CA et CG)

Au vu des titres et mandats émis en 2025 et en tenant compte des produits et des charges rattachés, la section de fonctionnement se traduit par :

Recettes de l'exercice : 1 480 913.71 €

Dépenses de l'exercice :	1 307 936.15 €
Résultat de l'exercice :	172 977.56 €
Excédent reporté :	108 059.35 €
Résultat cumulé au 31.12.2025	281 036.91 €

De point de vue des investissements, la section se traduit par :

Recettes :	881 490.58 €
Dépenses :	159 508.95 €
Résultat de l'exercice :	721 981.63 €
Excédent reporté :	69 325.68 €
Résultat cumulé au 31.12.2025 :	791 307.31 €

Il convient de prendre en compte les RESTES A REALISER qui s'élèvent à : 552 211.52€

Solde d'exécution positif à reporter : 239 095.79 €

Les formulaires administratifs ont changé : le COMPTE ADMINISTRATIF et le COMPTE DE GESTION sont aujourd'hui remplacés par le C.F.U.

Nous attendons, à ce jour, le document officiel visé par la Trésorerie. Nous vous le transmettrons dès réception.

Le vote et la délibération sont reportés au prochain Conseil Syndical.

1ère ébauche Budget 2026.

Les bases d'élaboration de ce budget 2026 sont un maintien des charges de fonctionnement et des participations des communes.

Du point de vue des investissements :

Suite du programme de l'aménagement des espaces périscolaires de Bretx pour 17 215 € (solde du budget de 25 000 € de 2024, 2025 et RAR 300.46 €)

Les RAR des travaux de l'école de Menville : 524 464.24 €

Les RAR des frais d'études : BAST et EREAH : 27 446.82 €

Les nouveaux programmes à inscrire :

Les travaux de Saint Paul : 397 000 €

Tout le mobilier de Menville : espace restauration, EN et ALAE évalués à 112 056 € TTC.

Ci-joint une première ébauche, en attente de vos remarques pour une finalisation au plus tôt.

Dépenses Fonctionnement :

Maintien charges de fonctionnement et des appels aux communes

Chapitre 011 : maintien du montant du BP2025

Chapitre 012 : maintien du montant du BP2025 avec une répartition différente à revoir.

Chapitre 65 : baisse des charges courantes avec l'ALAE du mercredi de 5 000€ au 65568

Chapitre 66 : intérêts des deux nouveaux emprunts avec celui à venir sur St Paul si besoin

Dépenses 1 402 500€

Recettes Fonctionnement :

Maintien charges de fonctionnement et des appels aux communes

Prudence sur les prévisions de recettes aux familles

Participation des communes : maintien du montant total

Attention, Mme la Présidente rappelle que le montant total ne bouge pas, cependant il ne signifie pas que le montant des appels aux communes sera le même que celui de l'année précédente puisqu'il dépend du nombre d'habitants et du nombre d'enfants.

Résultat reporté de 281 036.91€

Transfert à la section I de 185 362.91€

Dépenses Investissement :

Remboursement capital des emprunts

Présentation des chiffres qui correspondent aux différents programmes et des RAR

Recettes Investissement :

Subventions

Prochaine réunion : présentation du BP

Délai de transmission de 12 jours

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu réunion CS SMAFB du 10.12.2025

Présents Nicole, Claude et Michelle.

Constat de la baisse de la subvention de Toulouse Métropole pour la compétence Base de Loisirs.

Demands concernant l'organisation de la fête des ALAE'S

L'équipe d'animation dans son intégralité travaille sur un projet depuis l'année dernière qui serait une fête commune aux trois ALAE'S sur le thème de la « fête foraine ».

Lors des réunions communes, le projet prend forme, les trois directeurs ont présenté à la DGS lors de la réunion de direction du vendredi 16/01 le résultat du travail en commun.

Certains points nécessitent notre accord afin de continuer à travailler sur l'organisation (ou non).

Présentation du projet :

La date proposée serait le vendredi 29/05 de 17H à 20H à Bretx (21H pour les animateurs pour ranger, fermer et nettoyer).

Le format correspondrait à une « kermesse » avec différents stands organisés à l'intérieur mais aussi à l'extérieur du site scolaire, activités menées par les animateurs plus activités autonomes (pêches aux canards...)

Il y aurait également un spectacle avec deux représentations 17H30 et 18H30 (Menville : danse/diabolo, St Paul : foulards/instruments et Bretx : danse/clown/cirque).

Intervention de l'APE pour tenir un stand sirops et un stand popcorn.

Les questions d'autorisation :

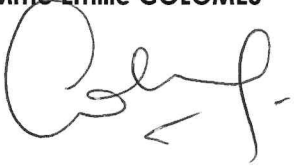
- Quid de la date et du lieu ? (Impossible de gérer tant de monde sur un autre site), sur Bretx il est prévu un méchoui le lendemain.
- Demande de fermeture exceptionnelle des ALAE'S ce soir là pour libérer tous les animateurs afin de gérer la logistique, la préparation, la tenue des stands... Les enfants seraient ainsi sous la responsabilité des parents.
Les élus ne sont pas d'accord pour une fermeture totale des ALAE'S, mais pour une ouverture jusqu'à 16H30. Demander un devis pour la tournée du bus (Menville/ St Paul/ Bretx) qui récupérerai les enfants sur les deux sites (Menville et St Paul) afin de les rapatrier sur Bretx.
- RH : pas d'heures complémentaires à prévoir, enveloppe prévue et réorganisée par les directeurs dans les trois équipes
- Achats de tee-shirts floqués ? ou flocage à faire ?
- Possibilité d'avoir une scène extérieure (CCHT ?) ?
Podiums à demander avant février – ne livrent plus (voir avec Grenade Merville et Launac), environ 200€ la location/ trois types de podiums avec des dimensions différentes.
- Ecocups, tables, barnums ? Associations locales ?
La CCHT avait donné 200 écocups à chaque école (voir avec les directrices). Verres APE, coop scolaire, SIVS ? Demander une caution pour les écocups/ tables dans la salle des fêtes à remettre en fin de soirée.
- Fermeture rue ? mairie de Bretx
- Possibilité d'utiliser le terrain de pétanque ?
Auberge espagnole

Pas d'autres questions diverses.

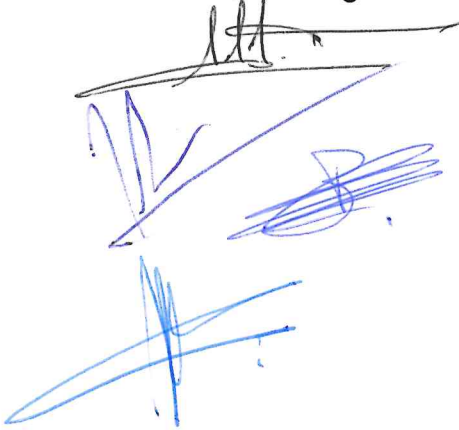
Prochain Conseil Syndical : budget : 16/02/2026 avec envoi documents comptable avant le 04/02/2026.

Fin de séance : 21H

La secrétaire de Séance :
Mme Emilie COLOMES



Pour validation, les délégués :



La Présidente :
Mme Michelle BOURGES



